



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Baccalauréat technologique**  
**Spécialité physique-chimie et mathématiques**  
**Fiche guide sur l'oral de contrôle**

[Bulletin officiel n°23 du 10 juin 2021](#)

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

**Conditions matérielles**

Les examinateurs veilleront à la présence d'un tableau. Les énoncés des questions posées doivent être adaptés aux modalités orales de cette épreuve

**Préparation du sujet**

1. L'épreuve consiste en un entretien entre le candidat et deux examinateurs (un pour la physique-chimie et le second pour les mathématiques).
2. Le programme porte sur l'ensemble du programme du cycle terminal de la spécialité, mais l'évaluation vise à apprécier la maîtrise des connaissances de base.
3. Les sujets doivent comporter deux questions de physique-chimie et une de mathématiques, portant sur des parties différentes du programme et sur des compétences essentielles du programme de terminale. Les redondances doivent être évitées. Une vigilance particulière est à porter à la longueur des questions qui devront être limitées à trois items.
4. L'énoncé doit être adapté à la forme orale et à la durée de l'épreuve. Les questions écrites doivent être posées progressivement, de façon à mettre le candidat en confiance et à lui permettre d'exprimer au mieux ses connaissances.
5. Les consignes données par les examinateurs doivent être explicites :
  - L'usage des calculatrices électroniques est autorisé, dans le cadre de la réglementation en vigueur (avec mode examen activé ou de type collège).
  - Les examinateurs pourront fournir avec les questions certaines formules jugées nécessaires.
  - L'utilisation par le candidat d'un formulaire non fourni par les examinateurs est interdite.
  - De même, si le sujet est sous la forme d'un QCM, il faudra préciser par écrit que les réponses devront être justifiées oralement ou pas par le candidat.
  - Les examinateurs pourront fournir avec les questions certaines formules jugées nécessaires. Aucun formulaire n'est mis à la disposition du candidat.

## Accueil des candidats

1. Les examinateurs veilleront à accueillir le candidat avec **bienveillance**, et rappellera les modalités du déroulement de l'épreuve.
2. Les examinateurs veilleront à faciliter l'expression du candidat et à lui permettre de mettre en avant ses connaissances
3. Les examinateurs ont la liberté de faire tirer au sort ou de donner un sujet.
4. Indiquer oralement que des questions supplémentaires pourront être posées.
5. Pendant la phase de préparation, le candidat travaille seul, en ne gardant auprès de lui que le matériel autorisé indispensable à la préparation. Cette phase se déroule sous l'entière surveillance des examinateurs.

## Phase d'interrogation

1. Pendant l'oral, le candidat peut être au tableau ou assis auprès des examinateurs.
2. **Le candidat n'est pas tenu de produire la trace écrite de son travail de préparation.** Le candidat est noté sur son exposé oral. Il peut s'appuyer sur ses notes au cours de l'entretien.
3. En cas de problèmes pour le candidat à gérer le sujet posé, il est toujours possible de poser des questions en dehors des thèmes abordés pour apprécier la maîtrise des connaissances de base.
4. En fin d'interrogation, le candidat restitue les énoncés. Ses écrits personnels, rédigés pendant la préparation, **ne seront ni ramassés ni évalués par les examinateurs.**
5. Les examinateurs :
  - **ne demanderont pas au candidat sa note d'écrit.**
  - ne doivent pas donner la note d'oral au candidat (c'est le jury qui attribue la note), **ne porteront aucun jugement devant lui et conserveront une attitude de parfaite neutralité, sans aucun commentaire sur la prestation du candidat.**

## Notation du candidat

1. La note attribuée doit **être justifiée par des appréciations claires et précises portées sur les bordereaux** d'interrogation orale.
2. **Les examinateurs devront conserver les comptes rendus et un double du bordereau d'interrogations qui peuvent leur être réclamés, au cours de l'année suivante, en cas de contentieux.** Les horaires des temps de préparation des candidats et de leur interrogation, les questions abordées et les appréciations de l'examineur y apparaîtront clairement.